



## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 6 Juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : 30 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants : 10

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie CHORIN-SAVILL, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Madame Frédérique STEAD (pouvoir à Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL), Monsieur François BRIANDET (pouvoir à Madame Albana WANNER), Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Daniel TREUVELOT)

Etait Absent : Monsieur Guy ATSE

Secrétaire de séance : Monsieur Didier DAINE

### **PARTICIPATION CLASSE DECOUVERTE**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de participer à hauteur de 4.000 euros au projet de l'école Chasles Leroux à Boisemont, à savoir, un séjour en classe de mer du 29 avril au 3 mai 2024 à Tréveneuc.

Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,  
A l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à régler directement sur le compte de l'association sportive et culturelle de l'école Chasles Leroux la somme de 4.000 euros (quatre mille euros).

Secrétaire de Séance  
Didier DAINE

Pour extrait conforme,  
Maire de Boisemont  
Stéphanie CHORIN-SAVILL



REÇU EN PREFECTURE

le 26/06/2024

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-095-219500741-20240606-DEL IB\_15-DE